

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société AFRIC INDUSTRIES, s'est réunie le mercredi 1^{er} juin 2022 à 10h00 au siège de la Société ALUMINIUM DU MAROC à Tanger, et a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont la distribution le jeudi 30 juin 2022 d'un dividende de 22,00 dh par action, pour un détachement des coupons fixé selon les délais réglementaires à la date du mardi 21 juin 2022.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, ont été approuvés par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.

Aussi, l'Assemblée Générale Mixte a adopté l'ensemble des résolutions concernant la mise en harmonie des statuts d'AFRIC INDUSTRIES avec les nouvelles Lois n°78-12, n°20-19 et n°19-20, complétant et modifiant la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.